

Le compte à rebours touche à sa fin pour le Technopôle d'Orbe

ÉCONOMIE

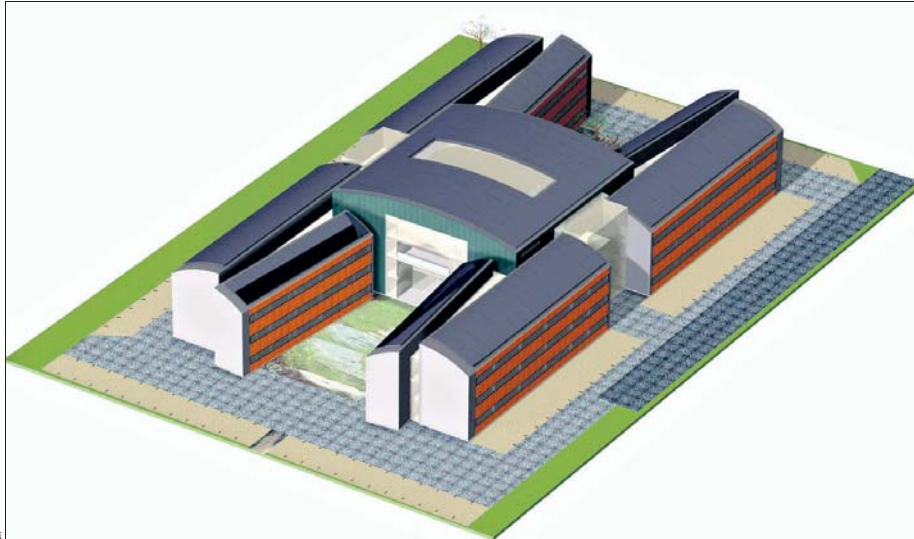
Le projet de réunir sur le même site des entreprises actives dans les technologies environnementales et les énergies renouvelables entame une course contre la montre. En effet, le permis de construire arrive à échéance fin septembre, date à laquelle le chantier devra impérativement avoir débuté.

SANDRINE FATTEBERT

Lancé en 2003, le projet de création d'un technopôle environnemental à Orbe est sous pression. Le concept - qui prévoyait de réunir dans la zone industrielle Les Ducats des entreprises actives dans les technologies environnementales et les énergies renouvelables - doit affronter un nouvel obstacle: l'échéance du permis de construire, fixée à fin septembre.

Coup de pelle reporté

Reportée à de multiples reprises (*lire encadré*), la construction pourra-t-elle débuter avant la date butoir? «Oui, affirme Alain Jenny, président de Granit Green Networks SA (ex-Rednet SA), la société lausannoise qui gère le projet. Le but est de réunir des entreprises capables de fournir ensemble des solutions globales à la clientèle, et qui recourent à un secteur administratif et de services commun. Du coup, certaines étaient d'accord de s'installer sur le site, mais leurs activités ne correspondaient pas à cet objectif. D'autres se sont désistées. Mais à ce jour, la moitié de



PROJET Le Technopôle d'Orbe, tel que prévu dans sa version initiale à 16 millions. Le promoteur Granit Green Networks a jusqu'à fin septembre pour débiter le chantier. Dans le cas contraire, le projet repartira à la case départ sur le plan administratif. ARCHIVES

la superficie est formellement réservée et les marques d'intérêt correspondent à une occupation de 80% de la surface à disposition.»

Participation publique

Autres causes de retard évoquées: la période estivale, peu propice selon lui au démarrage de chantiers, et l'inversion des étapes de construction. «A chaque fois, les investissements ont dû être revus, puis validés.» Côté financement, 5 millions de francs ont déjà été investis dans le Technopôle, devisé à 12 mil-

lions, avec une participation publique d'un million de francs, sous la forme d'un prêt LIM.

Collaborant étroitement au projet, Jean-Marc Buchillier, directeur de l'Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV), met en avant la complexité du concept. «Quand on a l'ambition de créer un technopôle, ce n'est pas aussi simple que la construction d'un immeuble.» Quant à l'avancement du projet, il rappelle que le bâtiment existant est occupé par plusieurs entreprises, appartenant ou non à Granit

Technologies SA, et qui génèrent une trentaine d'emplois. «Trois technologies, qui ont trouvé un financement, sont prêtes à s'y implanter. Je cherche d'ailleurs un site provisoire dans la région pour l'une d'entre elles.» Quant aux divers reports de chantier, il ne cache pas que la difficulté de se procurer des capitaux est en cause. «Les institutionnels peinent à s'investir dans l'immobilier. Le financement final n'est pas entièrement bouclé, mais ce n'est que de très peu. On est à bout touchant.»

Interpellé lors de la récente séance du Conseil communal d'Orbe, le syndic Claude Recordon plaide lui aussi en faveur du concept. «Si c'est un nouveau report d'une dizaine de jours, nous n'agissons pas de manière pure et dure.» Mais au-delà, le projet devra repasser par une mise à l'enquête. «Dans le pire des cas, le permis devenu caduc, la commune rachètera les 6700 m² de terrain remis en état, au même prix qu'elle l'a vendu. Mais cela n'embêterait, c'est un projet novateur.» ■

Le projet en dates

- AUTOMNE 2003** Rachat de l'ancien laboratoire d'analyses agrochimiques AB-Conseils dans la zone industrielle Les Ducats, avec un projet d'extension sur les 6700 m² de terrain acquis par le promoteur Rednet SA (devenu depuis Granit Green Networks SA) à la commune d'Orbe. Prévus de création d'emplois: 100 postes en quatre ans.
- FÉVRIER 2004** Mise à l'enquête du projet de technopôle. Investissement estimé de 15 et 17 millions de francs. Six réservations de locaux par des entreprises.
- OCTOBRE 2005** Travaux d'agrandissement prévus avant la fin de l'année.
- AVRIL 2006** Début du chantier annoncé pour la mi-mai. Projet redimensionné à 12 millions.
- MAI 2006** Un taux d'occupation de 50% est déjà acquis. Il est identique à ce jour.
- DÉCEMBRE 2006** Date initialement prévue pour l'inauguration. Construction reportée en mai 2007.
- MAI 2007** Terrassement du terrain entrepris trois jours avant la première échéance du permis de construire.
- AUJOURD'HUI** Le bâtiment existant abrite des sociétés membres ou non du groupe Granit, représentant 20 à 30 emplois selon l'ADNV. Le promoteur croit encore à la réalisation du technopôle.
- FIN SEPTEMBRE 2007** Échéance du permis de construire. S. F.

Gitans sommés de partir

YVERDON-LES-BAINS

La police a demandé aux gens du voyage de quitter la Grande Prairie, terrain situé près du manège, qu'ils occupent depuis lundi.

«La police municipale s'est rendue sur les lieux ce matin (*n.d.l.r.: hier*), annonce Aude Brenzikofer, chargée de communication de la ville d'Yverdon-les-Bains. Les gitans n'ont pas demandé d'autorisation avant de s'installer. Ils doivent donc quitter les lieux. Un délai leur a été donné jusqu'à demain (*n.d.l.r.: ce mercredi*).»

Ce matin, le municipal de la police Jean-Daniel Carrard devrait se rendre à la Grande Prairie - terrain situé au sud du manège - pour rencontrer les gens du voyage. Selon une source ayant requis l'anonymat, les deux séjours imprévus des gitans en l'espace de deux semaines sur ce site sont liés au séjour récent de Jenisch, une autre communauté parfois considérée comme une tribu des Roms. Ces derniers avaient en effet obtenu le feu vert de la Municipalité lorsqu'ils avaient sollicité l'autorisation de faire une retraite spirituelle d'une semaine dans la ville thermale, sous le parrainage de la paroisse catholique qui s'était portée garante de leur visite. «Quand ils ont su que les Jenisch avaient eu l'autorisation de camper, les gitans ont menacé d'envahir le terrain», ajoute notre source. A. P. N.

Heraeus confirme son arrivée à Y-Parc

YVERDON-LES-BAINS

Trop à l'étroit à Cossonay, Heraeus et ses 160 emplois rejoindront le parc scientifique et technologique.

Comme nous l'annoncions mi-août, Heraeus Materials SA a choisi Y-Parc pour poursuivre son développement. Cette société y trouvera un environnement propice à la haute technologie qu'elle développe.

Sans cesse s'adapter

De plus, elle peut également profiter de la réalisation d'un nouveau bâtiment pour y intégrer d'emblée les spécifications nécessaires à sa production en matière de propreté. En effet, elle réalise des composants métalliques utilisés dans des implants médicaux, tels ceux utilisés pour gérer le rythme cardiaque (pacemakers ou

défibrillateurs), ou dans le domaine vasculaire (angioplastie coronarienne ou traitement des anévrismes cérébraux). Les normes en la matière sont de plus en plus sévères et le développement des activités d'Heraeus impliquait à brève échéance de quintupler les surfaces de production soumises à des conditions de propreté extrêmement strictes.

Des choix clairs

A Y-Parc, Heraeus disposera de près de 6000 carrés dans un même bâtiment. Cette solution lui permet aussi de louer ses locaux et d'investir dans l'achat d'outils de production, comme l'a relevé le directeur financier de l'entreprise, Vincent Desenne. De son côté, Nicolas Guggenheim, directeur, a souligné combien l'implication de Rémy Jaquier, syndic d'Yverdon, et d'Alain Quartier, direc-

teur d'Y-Parc avait joué un rôle important dans la décision d'Heraeus de rejoindre le Nord vaudois d'ici fin 2008.

Notons que Heraeus Materials SA fait partie de la division des composants médicaux du groupe Heraeus. Cette division compte près de 700 employés répartis entre ses différents sites de production situés en Allemagne, aux Etats-Unis et en Suisse. Cette division, dont le siège est à Hanau près de Francfort, génère un chiffre d'affaires de plus de 100 millions de francs par an, alors que le groupe, également basé à Hanau, compte plus de 11 000 employés pour un chiffre d'affaires global annuel de plus de 10 milliards de francs. Le groupe Heraeus est actif dans le domaine des matériaux dentaires, des senseurs, verre en quartz et sources lumineuses. D.A.P.



La nouvelle halle pourra immédiatement être aménagée au gré du preneur, lui permettant d'assurer une production de composants d'implants médicaux dans des conditions extrêmes de propreté.

VU POUR VOUS



ARTS La galerie Artisans d'art a été inaugurée le week-end passé. Elle est située sur l'avenue de Grandson (derrière Confort-lit), à Yverdon. Une dizaine d'artistes y exposent leurs œuvres. Propriétaires de la galerie, Marie-Claude Siegrist et Jean-Pierre Cuendet veulent faire de cet endroit une plate-forme d'exposition permanente. YVERDON, LE 7 SEPTEMBRE 2007

PUBLICITÉ

Mieux entendre... pour mieux vivre
Une relation de confiance depuis 25 ans
Pierre-E. Duvoisin • Audioprothésiste • Brevet fédéral

LA CORRECTION AUDITIVE
Rue du Midi 13 • 1400 YVERDON • Tél.: 024 425 32 30
Renens: Rue de la Mébrie 8 • Tél.: 021 635 45 00 www.correction-auditive.ch

BON Pour une consultation gratuite sur rendez-vous